

# Les pavés de Longemalle font râler les handicapés

**VILLE.** Circuler en fauteuil roulant sur la place qui vient d'être rénovée est périlleux. Les mêmes reproches avaient été faits en 2004 au Molard.

«C'est un revêtement qui est dangereux pour nous! Je ne comprends pas pourquoi on utilise encore ces pavés pour aménager des espaces censés être accessibles pour tous!» François Planche, président de l'association Handicap Architecture Urbanisme (HAU), ne cache pas son agacement.

La nouvelle place Longemalle, inaugurée vendredi dernier, présente des problèmes de sécurité pour les personnes en fauteuil roulant. «Les petites roues avant peuvent se bloquer, précise-t-il. Il suffit alors d'un sursaut lié aux secousses sur les pavés et on s'effondre.» Ce qui peut avoir de lourdes conséquences pour les personnes handicapées quelquefois atteintes d'ostéoporose, une maladie qui fragilise les os. «Nous allons écrire une lettre

## Des voitures déjà trop nombreuses

La Ville a dépensé plus de 6 millions de francs pour rénover cette aire du centre-ville. Elle présente déjà des problèmes de circulation alors qu'elle était censée être piétonne. Les voitures l'empruntent en slalomant entre les bornes rétractables et les bancs servant à bloquer l'accès des autos, relate la «Tribune de Genève». «Il manque encore différents éléments de mobilier urbain» qui devraient être installés dans les prochains jours pour barrer le passage, explique le conseiller administratif Rémy Pagani.

## Les roues avant se coincent facilement dans les interstices.

à la Ville pour qu'ils rectifient le tir. Il faudrait aménager un cheminement avec une surface plane.»

Cette situation est d'autant plus étonnante que la place du Molard, réaménagée en 2004 et également recouverte de ces



pierres, avait déjà fait l'objet de doléances auprès des autorités. «On refait les mêmes erreurs, regrette Cyril Mizrahi, président de la Fédération genevoise d'associations de personnes handicapées. La nouvelle Constitution stipule que

les espaces publics doivent être accessibles à tous. Si rien n'est fait, la justice pourrait être saisie.»

«S'il y a des réajustements à faire, on pourra les envisager», rétorque simplement l'ex-maire Rémy Pagani. —FAIROUZ KHAÏRY